



LES PETIT-DÉJEUNERS D'ACTES-PRO FESTIVAL D'AVIGNON 2016

Actes-Pro est une association de compagnies professionnelles de spectacle vivant qui réunit vingt-six compagnies mues par l'ambition commune de mettre en œuvre un dialogue constructif sur les politiques culturelles avec les collectivités territoriales et l'État. Depuis sa création en 2002, Actes-Pro est devenu un acteur essentiel du secteur du spectacle vivant de la région, précieux pour les compagnies comme pour les partenaires publics, s'imposant comme un outil de réflexion et d'expertise, une plateforme de ressources et un espace de rencontre entre les acteurs culturels.

Les zones impensées des parcours artistiques

Le 9 juillet 2016 de 10h à 12h

La vie d'une compagnie est souvent résumée en deux étapes : émergence puis conventionnement, comme s'il s'agissait là d'une vision exhaustive et partagée de manière linéaire par toutes les compagnies. Mais l'émergence peut-elle être seulement considérée comme une phase hyperconcurrentielle entre jeunes artistes ? N'existe-t-il aucune compagnie qui passe par des périodes d'activité réduites entre deux conventionnements ? Que se passe-t-il après le « déconventionnement » ? De la première œuvre créée à la pérennisation d'une compagnie, qu'est-ce qu'un parcours artistique et comment est-il accompagné par les dispositifs existants ?

Avec Daniel Larrieu (Chorégraphe, Cie Daniel Larrieu) et Marion Aubert (Auteure, Cie Tire pas la nappe). Rencontre animée par Nicolas Saelens et Vincent Ecrepont.

La participation des acteurs artistiques et culturels à l'élaboration des politiques publiques

Le 11 juillet 2016 de 10h à 12h

En partenariat avec le Collectif régional arts et culture des Hauts-de-France (CRAC) et le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (Syndéac)

La réforme territoriale conduite par l'État et les élections régionales de décembre 2015 ont redessiné les paysages politiques régionaux dans toute la France. Dans plusieurs régions, les politiques culturelles sont en cours de redéfinition dans leur périmètre, leur cadre et leur fond. En quoi la mutation territoriale invite-t-elle les acteurs artistiques et culturels à se mobiliser ? Comment ont-ils choisi de participer à l'élaboration des nouvelles politiques culturelles ? Comment se sont-ils organisés ? Exemples en Hauts-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, etc.

Avec Nicolas Dubourg (Directeur, Théâtre de la Vignette – Université Paul Valéry de Montpellier), Anne Meillon (Directrice déléguée, Théâtre de la Croix-Rousse). Rencontre animée par Vincent Dumesnil (50° Nord), Herman Lugan (Syndéac), Nicolas Saelens (Actes-Pro), Caroline Sévin (Acap)

Mobilité et territorialisation des compagnies

Le 17 juillet 2016 de 10h à 12h

Après l'annonce d'une augmentation du budget du Ministère de la Culture de 2,7% en 2016, une nouvelle mesure d'aide aux équipes artistiques a vu le jour sous la forme d'un conventionnement pour les « compagnies à rayonnement national et international ». A l'heure où les conditions d'existence des compagnies indépendantes sont doublement mises à mal par les baisses de financements, que représente cette nouvelle mesure pour le secteur ? Qu'est-ce qu'une compagnie à rayonnement national et international et quelles sont ses missions spécifiques ? Par opposition, y aurait-il un sens à parler de compagnies à rayonnement régional ? Comment les compagnies peuvent-elles répondre à la double injonction politique de faire un travail sur le territoire et de développer leur capacité de rayonnement national et international ?

Avec Sébastien Bournac (Directeur du Théâtre Sorano et de la Cie Tabula-rasa) et Capucine Lange (Directrice de la Cie Théâtre du Prisme). Rencontre animée par Nathalie Garraud et Vincent Dhelin.

Lieu : Les petit-déjeuners ont lieu au Petit Louvre, 23 rue Saint Agricole, 84000 Avignon

Contact : Emmanuel Quinchez, coordinateur (emmanuel.quinchez@actes-pro.fr / 06 38 41 01 42)

ACTES-PRO – ASSOCIATION DE COMPAGNIES PROFESSIONNELLES DE SPECTACLE VIVANT

8 rue Dijon, 80 000 Amiens – actespro@actespro.fr / 03 65 80 14 62

